



## GARANTIE LIMITEE

- Cette garantie couvre les lames de terrasses Professionnal

Pour une période de vingt (20) ans à partir de la date d'achat. FIBERDECK (le garant) garantie que les produits pour planchers de terrasse composites **fiberon®** ne craqueront pas, ne se fendront pas, ne formeront pas d'échardes, ne pourriront pas, ne se décomposeront pas et ne subiront pas de dommages structuraux à cause de la moisissure, à la désintégration, ou à l'attaque des termites.

**Limitations:** La garantie n'assure pas la couverture d'un défaut ou des dommages occasionnés par des situations et des événements tels que:

- Mauvais usage, abus, négligence ou mauvaise manutention
- Mauvaise installation ou installation qui ne respecte pas les instructions citées dans la notice de pose
- Impact d'objets étrangers, incendie, tremblements de terre, inondations, coups de foudre, grêle, ouragans ou d'autres pertes ou catastrophes naturelles
- Mouvement, distorsion, effondrement ou affaissement du terrain ou de la structure où le produit est installé
- Toute autre cause où il n'est pas question de défauts dans le matériau

Les produits **fiberon®** ne sont pas garantis contre la décoloration ou contre les dommages occasionnés par la pollution de l'air (tels que les oxydes de métal ou les particules métalliques - la liste ne se limite pas à ces derniers), contre l'exposition aux produits chimiques ou à l'altération par les intempéries. Les produits **fiberon®** ne sont pas garantis contre la salissure, la crasse, les taches de fruit, la rouille, la graisse ou les taches qui ont brûlé la surface de la terrasse. FIBERDECK n'est pas responsable des variations de couleur, d'éclat ou de texture d'une planche à l'autre.

LA PRESENTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE ECRITE OU ORALE, TOUTE AUTRE RESPONSABILITE OU OBLIGATION DE FIBERDECK. ELLE REPRESENTE LA SEULE GARANTIE DU VENDEUR ET AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, STATUAIRE OU AUTRMENT, SERA IMPLIQUEE.

L'acheteur et/ou le propriétaire doivent aviser à FIBERDECK promptement et par écrit de tout défaut de fabrication et fournir la preuve de la date du justificatif d'achat, le justificatif de la date

d'installation aussi bien que le titre de propriété. Si un défaut couvert par la garantie est confirmé, dans un délai raisonnable après l'inspection, FIBERDECK remboursera le montant payé pour le produit par l'acheteur et/ou le propriétaire original selon le tableau de garantie.

Pour obtenir le remboursement, l'acheteur et/ou le propriétaire doivent envoyer cette carte de garantie, avec la facture d'achat originale, au Garant à l'adresse suivante :

**FIBERDECK**  
2 RUE LA CARNOY  
59130 LAMBERSART

Une telle facture doit être faite par un négociant ou un poseur professionnel autorisé par **FIBERDECK**, et doit mentionner (I) la date de l'achat, et (II) qu'une quantité suffisante avait été commandée pour couvrir le nombre de mètres linéaires réclamés être endommagés.



FIBERDECK ne sera pas responsable de l'installation ou la réinstallation, pour les dommages accessoire, punitif, ou dommages indirects de quelque sorte.

Aucune personne ou entité n'est autorisée par le garant pour faire n'importe quelle déclaration ou n'importe quelle représentation, quant à la qualité ou la performance de **fiberon®** autrement que comme défini dans cette Garantie Limitée et tout changement doit être écrit et signé par le Garant.

## TABLEAU DES TAUX DE GARANTIE

ANNES DEPUIS L'ACHAT (« P »)	POURCENTAGE REMBOURSE DU MATERIAU DEFECTUEUX
P<=10 Ans	100%
10<P<=12 Ans	80%
12<P<=14 Ans	60%
14<P<=16 Ans	40%
16<P<=18 Ans	20%
18<P<=20 Ans	10%
P>20 Ans	0%

## CARTE DE GARANTIE

- Compléter les informations manquantes dans les espaces vides
- Découper cette carte en suivant les lignes en pointillés
- Envoyer cette carte à l'adresse suivante :

**FIBERDECK**  
2 RUE LA CARNOY  
59130 LAMBERSART

NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

NOM DU VENDEUR :

LE NUMERO DE FACTURE :

DATE D'INSTALLATION :

AGE DE LA MAISON ?

OCCUPATION :

Le code barre de la lame **fiberon®** (le numéro est situé sur l'étiquette fixée au bout de chaque lame) :

SURFACE DE LA TERRASSE INSTALLEE :

Pourquoi avez-vous choisi les lames de terrasse fiberon® ?

Esthétique  Produit garantie 15 ans

Produit résistant et durable  Autre

Produit sans échardes

Produit avec un entretien minimum

Comment avez-vous entendu parler de FIBERDECK ?

Pouvons-nous ajouter votre adresse email à notre liste pour bénéficier des informations sur nos produit et de nos prochaines offres ?

OUI  NOM

Adresse email : -----